

<b>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE</b>				<b>COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	
Nombre de conseillers				Séance du 07 février 2025	
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-quatre, le vingt du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.	
10	8	9	2 dont 1 pouvoir		
Date de convocation : 28/01/2025				Présents : Alexandra BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU, Romain VIGIER.	
Date d'affichage de la délibération : 13/02/2025				Elu excusé ayant donné pouvoir : Carl GINET a donné pouvoir à André DAZY	
				Absente . Laurence BERGER	
				Secrétaire de séance : Romain VIGIER.	
<b>Délibération n°2025 01 01 : Subvention pour la réfection de la buse du marais et les travaux de reprise de la place de dépôt demandée au Conseil Départemental</b>					

Monsieur le Maire expose le projet de la remise en place du passage busé arraché lors des fortes pluies de 2024 et de la reprise de la place de dépôt de la parcelle 27.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention du Département de Savoie que Monsieur le Maire souhaite solliciter.

#### Plan de financement

Montant des travaux	6450€
Subvention du Département de Savoie	40% soit 2580€
Autofinancement	3870€

L'échéancier de réalisation de ce projet est estimé à :

- date prévisionnelle de début 15/02/2025
- date prévisionnelle de fin 30/03/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 6450€
- **APPROUVE** le plan de financement
- **APPROUVE** la sollicitation de l'aide au Département de La Savoie pour une subvention de 2580€
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents en lien avec la demande

Vote : 8 voix pour - 1 abstention.

Le secrétaire de séance,  
Romain VIGIER




Le Maire,  
André DAZY

